

DOCUMENTS À FOURNIR CRÉDITS IMMOBILIERS (BIENS À USAGE COMMERCIAL OU PROFESSIONNEL).

PIÈCES COMMUNES À FOURNIR POUR TOUS LES CRÉDITS IMMOBILIERS

- Demande de crédit (imprimé CNEP-Banque)
- Extrait de naissance
- Photocopie de pièce d'identité (CNI ou PC)
- Une fiche familiale ou une fiche individuelle
- Certificat de résidence
- Copie de la carte Chifa

JUSTIFICATIFS DE REVENU POUR LES SALARIÉS / SECTEUR PUBLIC

- Relevé des émoluments
- Attestation de travail récente
- Les trois dernières fiches de paie
- Un relevé de compte bancaire ou postal où le salaire est domicilié

POUR LES SALARIÉS / SECTEUR PRIVÉ

- Copie du contrat de travail.
- Relevé des émoluments
- Attestation de travail récente
- Les trois dernières fiches de paie
- Attestation d'affiliation à la CNAS
- Un relevé de compte bancaire ou postal où le salaire est domicilié et déclaration annuelle des salaires (DAS) délivrée par l'employeur.

POUR LES COMMERÇANTS / FONCTIONS LIBÉRALES

- Les trois (03) certificats d'imposition (C20) pour les 03 derniers exercices
- Copie du registre du commerce ou l'agrément.
- Copie des statuts pour EURL, SARL et SPA
- Extrait de rôle récent.
- Mise à jour CNAS/CASNOS et CACOBAT (secteur de bâtiment)
- Justificatif de distribution des dividendes pour les associés des EURL, SARL et SPA

POUR LES NON-RÉSIDENTS

- Les trois dernières fiches de paie
- Une attestation de travail
- Une copie du contrat de travail
- Le dernier avis d'impôts (déclaration fiscale)
- Un relevé de compte bancaire, abritant le salaire, couvrant une période d'une année

NB : LES DOCUMENTS ÉTABLIS À L'ÉTRANGER DOIVENT ÊTRE VISÉS PAR LES SERVICES CONSULAIRES